COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS —



Artassenx - Bascons - Bordères-et-Lamensans - Castandet - Cazères-sur-l'Adour - Grenade-sur-l'Adour Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice-sur-Adour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENADOIS

Séance du 05 février 2024 à 19h00 Salle conseil communautaire à Grenade-sur-l'Adour

N° de la Délibération	Objet	Décision
2024 – 001	Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.	Adoptée
2024 – 002	Présentation du rapport annuel des indemnités versées aux élus.	Adoptée
2024 – 0003	Délibération donnant mandat au Centre de Gestion des Landes pour négocier un accord avec les organisations Syndicales représentatives et lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.	Adoptée
2024 – 004	Adhésion et participation à la plateforme de rénovation énergétique 2024 portée par Soliha.	Adoptée
2024 – 005	Transfert de compétence au Sydec en matière de maitrise de la demande en énergie – Désignation d'un représentant.	Adoptée
2024 – 006	Culture – Modification du règlement d'intervention aux actions culturelles.	Adoptée
2024 – 007	Candidature appel à projet régional « Landes Intérieures » Accompagnement aux changements des territoires touristiques.	Adoptée
2024 – 008	Développement de l'espace boutique de l'Office du Tourisme du Pays Grenadois.	Adoptée

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : https://www.cc-paysgrenadois.fr.